

Sous la direction de Nicolas Bué,
Marc Ortolani et Christine Pina

Conflits politiques en milieu rural

PUG

La collection « Libres Cours Politique », dirigée par Pierre Bréchon et Nathalie Dompnier, rassemble des ouvrages de référence offrant une réflexion et une analyse approfondies sur des questions contemporaines de science politique.

DANS LA MÊME COLLECTION

V. Aubourg, J. Barou et C. Campergue, *Migrants catholiques en France. Ancrages sociaux et religieux*, 2023

P. Perrineau (dir.), *Le vote clivé. Les élections présidentielle et législatives d'avril et juin 2022*, 2022

B. Dolez, A.-C. Douillet, J. Fretel et R. Lefebvre (dir.), *L'entreprise Macron à l'épreuve du pouvoir*, 2022

E. Négrier, V. Simoulin (dir.), *La fusion des régions. Le laboratoire d'Occitanie*, 2021

A. Courmont, *Quand la donnée arrive en ville. Open data et gouvernance urbaine*, 2021

P. Bréchon, A.-L. Zwillig (dir.), *Indifférence religieuse ou athéisme militant? Penser l'irréligion aujourd'hui*, 2020

C. Benoît, *Réguler l'accès aux médicaments*, 2020

P. Bréchon, F. Gonthier, S. Astor (dir.), *La France des valeurs. Quarante ans d'évolutions*, 2019

H. Buisson-Fenet, *Piloter les lycées. Le « tournant modernisateur » des années 1990 dans l'Éducation nationale*, 2019

B. Dolez, J. Fretel, R. Lefebvre (dir.), *L'entreprise Macron*, 2019

P. Warin (dir.), *Agir contre le non-recours aux droits sociaux. Scènes et enjeux politiques*, 2019

R. F. Inglehart, trad. de C. Hamidi et M.-C. Hamidi. *Les transformations culturelles. Comment les valeurs des individus bouleversent le monde?*, 2018

F. Gonthier, *L'État providence face aux opinions publiques*, 2017

M. Arrignon, *Gouverner par les incitations. Les nouvelles politiques sociales en Europe*, 2016

A. Revillard, *La cause des femmes dans l'État. Une comparaison France-Québec*, 2016

T. Rioufreyt, *Les socialistes français face à la Troisième voie britannique. Vers un social-libéralisme à la française (1997-2015)*, 2016

P. Warin, *Le non-recours aux politiques sociales*, 2016

A. François, R. Magni-Berton, *Que pensent les penseurs? Les opinions des universitaires et scientifiques français*, 2015

Y. Deloye, O. Ihl, A. Joignant (dir.), *Gouverner par la science: perspectives comparées*, 2013

G. Gourgues, *Les politiques de démocratie participative*, 2013

M. Hollard, G. Saez (dir.), *Politique, science et action publique. La référence à Pierre Mendès France et les débats actuels*, 2010

Liste des auteurs et autrices

Clémentine Belle Grenier, docteure en science politique, IRISSO, université Paris-Dauphine.

Henri Brianchon, doctorant en science politique, CERAPS, université de Lille.

Nicolas Bué, professeur de science politique, CDEP-CERAPS, université d'Artois.

Pauline Chevalier, doctorante en science politique, CERAPS, université de Lille.

Florence Crouzatier-Durand, professeure de droit public, CERDACFF, université Côte d'Azur.

Alexandre Dafflon, docteur en sociologie, CRAPUL-IEP, université de Lausanne.

Alain Faure, directeur de recherche en science politique, PACTE, Sciences Po Grenoble.

Laurent Le Gall, professeur d'histoire contemporaine, CRBC, université de Bretagne occidentale.

Marc Ortolani, professeur d'histoire du droit, ERMES, université Côte d'Azur.

Christine Pina, professeure de science politique, ERMES, université Côte d'Azur.

Cloé Ponzo, docteure en science politique, ERMES, université Côte d'Azur.

Introduction

Maurice is not dead!

Une introduction à l'étude des conflictualités rurales

NICOLAS BUÉ, MARC ORTOLANI, CHRISTINE PINA

Bien qu'arborant une crête et accusé de troubler l'ordre public par ses chants intempestifs, Maurice était un coq. Mais « Maurice était beaucoup plus qu'un simple gallinacé [...]. En mai 2017, son combat était devenu national. [L]es propriétaires d'une résidence secondaire, à Saint-Pierre-d'Oléron, avaient porté l'affaire devant la justice, excédés par les chants de Maurice autour de 6 heures du matin. L'affaire, renforcée par plusieurs autres cas, était devenue celle des citadins ne supportant pas les bruits de la campagne »¹. En réaction, une mobilisation de soutien au coq fut organisée, des T-shirts de soutien confectionnés, tandis que l'animal était jugé en juillet 2019. À cette occasion, plusieurs propriétaires de coq étaient venus le soutenir, accompagnés de leur gallinacé. Cette polémique, où se confrontaient deux visions opposées de la ruralité (peuplée d'animaux et animée de leurs bruits ou faite de calme), a nourri le débat conduisant à l'adoption de la loi n° 2021-85 du 29 janvier 2021 « visant à définir et protéger le patrimoine sensoriel des campagnes françaises » (bruits et odeurs). Ladite loi a ainsi opté pour une définition des campagnes parmi d'autres possibles, tandis que Maurice entrait au panthéon de la ruralité.

7
—

1. <https://www.francebleu.fr/infos/agriculture-peche/symbole-de-la-ruralite-le-coq-maurice-est-mort-debut-mai-1592488206> (consulté le 26/11/2024).



© Xavier Leoty

Maurice est mort (des suites d'un coryza pendant le confinement de 2020). Mais ce dont il était devenu un symbole malgré lui, les conflictualités politiques rurales, reste d'actualité². C'est à ces luttes et oppositions que cet

2. Depuis, la médiatisation de ce type de « combats de coq » et les mobilisations qu'ils génèrent ne manquent pas. L'assassinat du coq Marcel par un voisin excédé par ses chants, à Vinzieux (Ardèche) en mai 2020, a même donné lieu à la pétition « Justice pour le coq Marcel » (voir « Ardèche : 5 mois de prison avec sursis pour avoir tué le coq Marcel », *Le Figaro*, 7 décembre 2020). De même le village de Saint-André-de-Valborgne (qui organise depuis 4 ans une fête du coq) a-t-il apposé un panneau prévenant les touristes pénétrant sur son territoire : « Vous pénétrez à vos risques et périls. Ici, nous avons des clochers qui sonnent régulièrement, des coqs qui chantent très tôt... » (voir Angélique Le Bouter, « “Le monde rural est en train de se casser la gueule” : ce village qui défend le chant du coq, le son des cloches et le bruit de la fontaine », *France Info*, 7 août 2023). Plus récemment, les propriétaires du coq Ricco, habitant à Nivolas-Vermelle (Isère), ont été assignés en justice par leur voisine qui s'estimait dans l'incapacité de profiter de son jardin du fait du chant du gallinacé. Si le jugement du tribunal judiciaire de Bourgoin-Jallieu interviendra le 14 janvier 2025, les propriétaires ont lancé une pétition en ligne appelant à « [protéger] l'âme de nos campagnes et de nos animaux » (voir Candice Heck, « Une pétition pour “garder notre coq Ricco” : déjà plus de 5 500 signatures », *Le Dauphiné libéré*, 22 octobre 2024).

ouvrage est consacré. Les conflictualités politiques rurales sont ici entendues dans un double sens : il s'agit à la fois des conflits qui se déroulent dans les milieux ruraux et des conflits portant sur les ruralités, c'est-à-dire les conflits dont les ruralités sont le cadre ou le décor, et ceux qui prennent les milieux ruraux pour objet ou enjeu. Ces deux définitions ne sont pas exclusives l'une de l'autre, comme dans « l'affaire Maurice ».

L'étude des conflictualités rurales n'était pas au centre des journées d'étude qui sont à l'origine de ce livre collectif. Alors que cette manifestation scientifique, qui s'est tenue à l'Université Côte d'Azur (Nice) en avril 2022, réunissait politistes, sociologues, historiens du droit, historiens et juristes autour des enjeux de méthodes afférents à l'étude du politique dans les mondes ruraux, l'orientation des communications a amené à opérer un pas de côté en adoptant une perspective centrée sur les formes de conflictualités politiques qui peuvent s'y observer³.

Cette réorientation est significative en soi. Lors des journées d'étude, la focale portait déjà sur le politique, mais l'objectif était initialement de procéder à des échanges méthodologiques, destinés à comparer les approches disciplinaires, d'une part, et les façons de saisir le politique dans les ruralités, d'autre part. Il s'agissait de prendre la mesure d'éventuelles spécificités des mondes ruraux qui justifieraient des approches méthodologiques *ad hoc*⁴. Ce faisant, les participant-es questionnaient aussi les enjeux politiques ruraux, mais au prisme d'une interrogation sur un régime d'intelligibilité propre aux ruralités.

Aussi nous a-t-il paru plus fécond, dans la perspective de cette publication, de proposer aux auteurs et autrices d'orienter leur analyse vers les conflictualités politiques rurales. Cela visait, d'une part, à mieux faire dialoguer les textes et, d'autre part, à mettre en énigme de façon plus frontale certaines dimensions du politique en milieux ruraux, parfois abordées par la réflexion méthodologique.

À partir de terrains variés (sur le plan des échelles, des temporalités et des caractéristiques institutionnelles et/ou sociopolitiques), analyser les manières dont s'opposent ou évitent de le faire les acteurs (sociaux, politiques, économiques) permet en effet d'interroger les éventuelles spécificités politiques du

3. Nous remercions, pour leur soutien à la publication de cet ouvrage collectif, les laboratoires ERMES (UniCA), CDEP (Université d'Artois) et CERDACC (UniCA), ainsi que l'EUR Lex (UniCA). Nous remercions également Pierre Bréchon d'avoir rendu possible la publication de cet ouvrage aux PUG.

4. <https://calenda.org/916318> (consulté le 26/11/2024).

rural. Cela amène en outre à « normaliser⁵ » l'étude des ruralités, envisagées comme résolument plurielles, et à désenclaver (au sens figuré) ces territoires (souvent décrits comme repliés sur eux-mêmes) pour réinterroger leur apolitisme supposé. Ce faisant, cet angle d'analyse nous paraît à même de remettre sur le métier deux représentations associées aux ruralités : leur homogénéité en premier lieu, leur caractère irénique, bâti sur l'opposition à l'urbain, en second lieu.

Désenclaver et « normaliser » l'étude des ruralités ?

Les travaux portant sur les mondes ruraux sont, pour l'essentiel, isolés ou dispersés dans l'espace académique. À l'exception de revues telles que *Études rurales*, *Paysans et société* ou *Pour*, et de quelques ouvrages ou numéros de revues (*Politix* 1991, 2008, 2022), ils sont à l'image généralement prêtée aux territoires investigués : un peu enclavés, reliés à des auteurs et autrices qui creusent ce « sillon », et rarement l'objet de rencontres universitaires⁶. Pour autant, la littérature scientifique ne manque pas. Il suffit, pour s'en rendre compte, de s'intéresser aux bibliographies mobilisées dans les textes de cet ouvrage. Elles montrent que les mondes ruraux, en tant qu'objets de recherche, ne sont pas à proprement parler désertés ou oubliés, mais qu'ils ne constituent pas ou plus des objets (territoires ou milieux) centraux pour la science politique en particulier. Si l'investigation des mondes ruraux n'a pas constitué une tradition ou un sous-champ de la science politique (ce qui aurait permis l'émergence de laboratoires spécialisés ou d'écoles permettant d'accumuler des savoirs), la science politique a pourtant bâti nombre de ses savoirs acquis (et mis en manuels) à partir de l'étude des espaces et des comportements ruraux. À la fin du XIX^e siècle, les mutations sociales générées par la révolution industrielle et la démocratisation de certains pays ont nourri des interrogations à la fois sur les conséquences politiques de l'exode rural, corrélé à l'émergence d'un prolétariat urbain, et sur les comportements politiques des populations rurales, en interrogeant l'inscription de ces milieux

5. Par normaliser, nous entendons travailler les terrains ruraux comme « les autres », en n'appelant ni l'application de questions de recherche différentes ni la mobilisation de pratiques de recherche spécifiques. Nous le verrons, cette normalisation est pour partie hypothétique, mais elle conduit toutefois à prendre au sérieux ces territoires politiques, non pour ce qu'ils ne sont pas ou plus (urbains, agricoles, coupés de la modernité), mais bien pour ce qu'ils sont quand l'enquête se déroule.

6. Par exemple, le colloque organisé en novembre 2017 à Paris 1 Sorbonne (CESSP et IMAF) et intitulé « Les mondes ruraux en politique(s) : quelles spécificités ? Regards croisés » ou, moins récemment, le colloque « Les mondes ruraux à l'épreuve des sciences sociales » organisé en mai 2006 à Dijon.

territoriaux et humains dans l'espace national. Les travaux précurseurs de ce que l'on appelait encore les sciences politiques se sont ainsi intéressés tant au conservatisme latent des paysans parcellaires (Marx, 1852) qu'aux logiques de vote quand il s'est agi, comme le fit André Siegfried (1913), de trouver des «lois», non à l'enfer, mais aux élections dans une France de l'Ouest encore très rurale. Nombre de travaux historiques ayant alimenté la discipline ont de même prêté une réelle attention tant aux résistances rurales à la construction de l'État et à l'élargissement des marchés économiques (Tilly, 1972) qu'aux logiques de politisation de la société française et de nationalisation de la vie politique (Agulhon, 1970 ; Weber, 1983). De ce point de vue, l'histoire a été mobilisée, parfois de façon prépondérante, pour donner de la consistance aux interrogations sur les transformations politiques de la France et pour asseoir les recherches entreprises, qu'elles portent sur les logiques de vote (Bois, 1960), l'implantation des partis politiques (Boswell, 1998) et la constitution de fiefs locaux (Abélès, 1988), les métiers et règles du jeu politique (Kesselman, 1972 ; Becquart-Leclercq, 1976 ; Faure, 1992), les modalités de l'échange politique (Briquet, 2003), les «rapports ordinaires au politique» (Aldrin, 2003), la représentation politique (Maresca, 1983 ; Champagne, 2002) ou encore le poids et la prise en compte des différents groupes d'intérêts liés aux ruralités dans la décision publique (Muller, 1984 ; Bruneau, 2006 ; Hobeika, 2016).

Si ces derniers travaux tendent à ne pas faire des espaces ruraux des mondes à part, divergents ou anormaux (la norme étant tout à la fois ce qui est général et ce qui se joue au centre), une partie importante de la littérature en propose toutefois un panorama fait de traditionalisme, de prééminence des interconnaissances (familiales, claniques) et des relations interpersonnelles (rancœurs, inimitiés) qui viendraient singulariser la vie politique dans ces territoires spécifiques. Cela alimente l'image de ruralités en décalage (pour ne pas dire en retard) avec les dynamiques observables dans les milieux urbains à partir desquels les tendances politiques nationales sont souvent construites (Lehingue, 2009). Tout se passe en effet comme si les mondes ruraux ne relevaient pas du même régime d'intelligibilité que les espaces urbains ou nationaux.

Une forme de séparation (à laquelle toute publication portant sur les ruralités, dont cet ouvrage, participe) tend ainsi à s'instaurer, dont témoignent les interrogations que nous avons initialement sur des méthodes d'investigation propres aux mondes ruraux : les outils et les instruments de recherche peuvent-ils être les mêmes en fonction de l'espace investigué, dès lors que les institutions sont souvent plus distantes, que l'interconnaissance est d'ordinaire plus forte que dans les groupes sociaux numériquement plus

étendus (*Politix*, 2008) ou que la couverture presse est moindre, même en période électorale (Aldrin, 2003)? Ces questions renvoient précisément à des problèmes d'accès aux sources et de choix des matériaux d'enquête. Elles postulent aussi des manières de faire et des pratiques de recherche spécifiques, quand il ne s'agit pas de se demander quel type d'énigme le rural est chargé de résoudre.

L'objectif de cet ouvrage est cependant moins de remettre en cause ce constat que de l'interroger, en tenant compte des mutations que les mondes ruraux connaissent ou ont connus. Une part importante des enquêtes mobilisées dans cet ouvrage fait appel à des travaux ne portant pas spécifiquement sur la ruralité (comme objet de recherche), mais sur d'autres enjeux et questions connexes : la féminisation des conseils départementaux (Pauline Chevalier), la quête des parrainages pour une présidentielle (Clémentine Belle Grenier) ou encore les politiques de logement à l'échelle d'une métropole ou d'un territoire supra-communal (Henri Brianchon). Ces recherches, menées sans projet d'adapter la méthode aux spécificités des ruralités, nous semblent confirmer une normalisation des pratiques de recherche appliquées aux mondes ruraux. À l'inverse, d'autres enquêtes présentées dans ce livre collectif montrent qu'il peut être nécessaire d'adapter les procédés d'enquête aux spécificités des ruralités (comme c'est le cas pour toute recherche), en particulier quand les matériaux d'enquête sont moins facilement accessibles (Christine Pina) ou qu'il faut imposer la légitimité d'un terrain d'étude (Laurent Le Gall). Reste un point commun à toutes ces enquêtes : les choix (assumés ou imposés) de ne pas s'en tenir à des évidences (des mondes ruraux repliés sur eux-mêmes, des territoires figés), de ne pas se contenter d'étiquettes importées (apolitisme, a-conflictualités), de ne pas conclure trop vite en définissant des espaces qui se verraient imposer, sans résistance, des orientations ou des options politiques. Méthodologiquement, il y a donc bien un pas de côté à entreprendre : celui consistant à interroger les catégories mobilisées et importées pour dépasser quelques évidences.

Déshomogénéiser les ruralités

« Le rural » est souvent pensé par contraste à « l'urbain », ce dernier faisant figure de référent ou de point d'observation qui permet de définir ou de nommer depuis un centre (on parlera ainsi de périurbanité plutôt que de péri-ruralité). Cette opération de réduction du rural à ce qui n'est pas urbain (au double sens du terme) tend aussi à présenter les milieux ruraux comme des tous homogènes, que les enquêtes empiriques peinent difficilement à remettre en cause.

Deux des approches méthodologiques dominantes contribuent ainsi à donner une vision parfois homogène des mondes ruraux.

La première consiste à étudier les ruralités à partir de cas, souvent de communes, au moyen de monographies très fouillées. Si cette option (à laquelle cet ouvrage contribue aussi) se comprend par l'impossibilité d'étudier l'ensemble des situations rurales, on peut se demander ce que produit l'investigation de quelques entités communales qui sont souvent nommées par des noms fictifs ou se voient attribuer une lettre de l'alphabet pour les désigner (Barone et Troupel, 2008). Le choix de l'anonymisation, motivé par la volonté de protéger les personnes interrogées dans des espaces marqués par une forte interconnaissance, peut conduire à départiculariser ces cas d'étude. Parce que non situés, difficilement localisables, ces derniers semblent être de « nulle part » et de « partout » à la fois ; ils peuvent alors être considérés soit comme des illustrations représentatives de « la » ruralité dans son ensemble, soit comme des terrains pétrifiés dans des particularismes locaux constitués de faits et d'histoires singuliers, fonctionnant selon des dynamiques propres, autoentretenu et contenues par les frontières étanches entre campagnes et villes. Parallèlement, il peut être tentant de « visiter », article après article, monographie après monographie, les péripéties ou les irrédentismes de ces territoires qui peuvent finalement paraître se ressembler tous, en particulier parce que l'opération de comparaison et d'agrégation *a posteriori* (pour parler « du » rural, pour caractériser ce qui est petit ou différent, pour généraliser) conduit à les homogénéiser. L'étude de ces « petits » terrains pourrait mener, si l'on n'y prend garde, à l'idée que s'y déroulerait une vie politique résolument différente de celle objectivable dans les espaces urbains.

Si les travaux scientifiques échappent en partie à ce piège de l'exceptionnalisme rural (même s'il est rare que des chercheurs et chercheuses travaillent en parallèle des terrains urbanisés et des terrains ruraux), plusieurs événements récents ont participé à raviver ces représentations. La pandémie de Covid-19, en accélérant les mobilités villes campagnes pré- et post-confinement, a donné lieu à moult exaltations des campagnes françaises comme espaces de vie d'autant plus prisés qu'ils seraient propices au repos et à la disparition des tensions urbaines. Décor verdoyant, où l'on réside plus que l'on habite, où il est désormais agréable de travailler à distance, les milieux ruraux se sont vus (re)parés de mille vertus, dont celle de l'a-conflictualité. Espaces de reconnexion avec la nature, où il serait possible de jouir de logements spacieux, les territoires ruraux sont en effet l'objet d'un nouveau « retour à la terre », différent de celui, post-soixante-huitard, des années 1970⁷.

7. Sur les comparaisons possibles, voir Hervieu et Hervieu-Léger, 2023.

Peu après, au moment où se tenaient les journées d'étude à l'origine de cet ouvrage, le second tour de l'élection présidentielle française a donné lieu à la réactivation d'une autre représentation des mondes ruraux. L'opposition des votes Le Pen et Macron a été décodée comme une opposition territoriale, entre périphérie et centre, urbain et périurbain, villes et campagnes, mais aussi modernité et refus de la modernité, ouverture et fermeture (à l'altérité, à l'Europe ou à la mondialisation par exemple), etc. Dès le premier tour, plusieurs candidats et candidates avaient d'ailleurs (pour des raisons diverses) fait appel au rural ou à ses représentations, « aux vraies gens » qui le peupleraient (anti-élitisme), à la terre (qui ne ment pas) ou aux oubliés d'une République urbanisée et métropolisée. L'élection présidentielle avait réactivé une opposition récurrente et opacifiante, qui rendait d'autant plus nécessaire de dépasser des images « collantes » dont le rural est l'objet pour s'extirper soit de la célébration d'un rural idéalisé, soit du misérabilisme d'un rural en perdition. En tout état de cause, les acteurs politiques nationaux reconstruisaient ici une opposition à forte teneur culturaliste et opéraient un travail d'homogénéisation des ruralités⁸.

Si les recherches scientifiques sont armées pour interroger ces catégories et les déconstruire, il reste qu'en étudiant majoritairement la politique par « le centre », par les élus nationaux et les lieux de pouvoir les plus visibles et médiatisés, la recherche politologique peut contribuer à entretenir ces représentations.

Une seconde approche méthodologique traite les espaces ruraux par des études globales, souvent au moyen d'agrégats statistiques, ce qui tend à rogner les particularités et à dissoudre les cas dans des catégories généralement empruntées à l'étude de scènes plus larges. Le risque est alors de penser le rural non par ces éventuelles déclinaisons, mais pour ce qui le rendrait non conforme ou hors norme, comme le fait de conclure au caractère apolitique, voire apolitique de ces espaces politiques (Nevers, 1992). Ici encore, les ruralités sont homogénéisées et souvent caractérisées par contraste avec les mondes urbains, tandis que les dynamiques politiques observées, certes plus amples parce qu'échappant aux limites monographiques, ne disent finalement que peu de choses sur ce qui se joue dans les discussions, dans les espaces infrapolitiques et de quoi le politique est « fait ».

Dans un cas comme dans l'autre (approche ethnographique, étude agrégée), ces petites scènes politiques auraient des qualités multiples (à la hauteur du

8. En contrepoint de cette lecture misérabiliste et unifante, se reporter à Coquard, 2019 ou Renahy, 2005.

travail d'investigation et d'investissement du chercheur), mais elles sont aussi saturées de prénotions et représentations parfois contradictoires : scènes où il ne se passe rien ou peu de choses (ce qui justifierait de ne pas s'y intéresser ou de les regarder en surplomb) ; à l'inverse, scènes où la politique se dévoile de manière « chimiquement pure⁹ », justifiant un travail à forte teneur ethnographique.

De même, chacune de ces approches suppose de donner une définition des mondes ruraux qui est nécessairement sujette à caution. La notion renvoie-t-elle à des types de territoires (spécifiques, marqués par leur passé, leur « histoire rurale »), à des espaces dominés par les activités agricoles, à un ou des modes de peuplement, à des types de relations sociales (marquées par la stabilité et les traditions ou, à l'inverse, en mutation constante du fait d'itinéraires sociaux et résidentiels peu conciliables), à une distance (par rapport à la ville-centre, au lieu de travail) ou à un ensemble de représentations ?

Le moins que l'on puisse dire est que le terme rural est utilisé de manière flottante dans la littérature (et également dans cet ouvrage, pour les raisons expliquées ci-dessous). Par exemple, dans une étude de 1994 intitulée *L'espace politique en milieu rural*, les auteurs et autrices travaillent sur « les maires de communes de moins de 10 000 habitants » sans que jamais cette jauge ne soit discutée ni justifiée (Rouban, Souchon-Zahn, 1994). De son côté, l'Association des maires ruraux de France rassemble les maires des communes de moins de 3 500 habitants¹⁰. Et, jusqu'en 2020, l'Insee définissait le rural comme l'ensemble des communes n'appartenant pas à une unité urbaine qui est caractérisée par le regroupement de plus de 2 000 habitants dans un espace présentant une certaine continuité du bâti, censée caractériser les « villes ». La définition adoptée en 2020 « rompt avec cette approche centrée sur la ville. Les territoires ruraux désignent désormais l'ensemble des communes peu denses ou très peu denses d'après la grille communale de densité. Ils réunissent 88 % des communes en France et 33 % de la population en 2017¹¹. »

9. Patrick Lehingue écrit (2009, p. 185) : « Le propre des compétitions en milieu rural – ce qui fait des élections municipales dans les petites communes un formidable laboratoire d'investigation – réside sans doute dans le fait que, faute d'être retraduites par des professionnels de la représentation, les divisions sociales trouvent parfois à s'y exprimer de manière chimiquement pure, d'où le degré élevé d'effervescence collective qui caractérise ces compétitions. »

10. Seuil entre le scrutin de liste et le scrutin plurinominal jusqu'à la loi n° 2013-403 du 17 mai 2013.

11. Insee Références, Dossiers – « Une nouvelle définition du rural pour mieux rendre compte des réalités des territoires et de leurs transformations », 2021, p. 61.

Cet ouvrage et les contributions qu'il réunit n'échappent pas, tant s'en faut, à la « tentation » ethnographique et aux limites énoncées d'une analyse « en masse ». Toutefois, si les auteurs et autrices s'appuient sur des recherches empiriques localisées, les contributions se rejoignent dans la volonté de penser ces espaces ruraux dans les liens qui les unissent à des espaces plus larges (scènes nationale, départementale, intercommunale), et en mutations : transformations des populations qui les habitent (A. Dafflon, C. Ponzo), transformations de la destination du foncier (H. Brianchon), transformations des relations entre territoires politiques (C. Belle Grenier, P. Chevalier), transformations des représentations de la politique (Ch. Pina, L. Le Gall), transformations aussi dans la manière dont le droit appréhende le « rural » (F. Crouzatier-Durand).

Il ne s'agit donc pas ici d'intenter le procès de telle ou telle approche méthodologique, mais bien, plus modestement, de réfléchir à ce que produisent les choix d'enquête, à ce qu'ils permettent ou non de saisir des dynamiques politiques et à la façon dont ils participent à définir « le » rural. Parallèlement, plutôt que d'envisager ces espaces économiques, sociaux et politiques comme des extensions ou des périphéries de l'urbain, ou de les définir par le manque ou l'absence (de services publics, de problèmes de pollutions ou d'insécurité, de connexions, de densité, etc.), il s'agit de les placer au mitan. L'entrée par les conflictualités nous paraît ce faisant à même de montrer la diversité interne à ces espaces, mais aussi les différences entre territoires¹². En s'intéressant à ce qui oppose, à ce qui divise, il s'agit donc aussi d'interroger l'homogénéité supposée des mondes ruraux que l'usage du singulier solidifie. Pour ce faire, nous avons choisi de ne pas donner de définition de « la » ruralité et de nous extirper du débat sur ses frontières ou ses spécificités, pour laisser à chaque contributeur et contributrice le soin de proposer une définition propre, souvent adoptée sur la base des perceptions de leurs enquêté-es. Les mondes ruraux ici étudiés renvoient donc à des critères différents (nombre d'habitants, densité de population, distances kilométrique, sociale ou économique avec les centres urbains et les populations qui y résident, etc.). Prises ensemble, ces contributions montrent ainsi la plasticité de la catégorie « rural », les enjeux de définition sous-jacents et les variables (statistiques, juridiques ou académiques)

12. Cette interrogation permet aussi d'avancer quelques hypothèses sur la relative faiblesse quantitative des vocations de recherche sur les ruralités dans certaines sciences sociales comme la science politique : outre la difficulté à tenter de dangereuses montées en généralité sans gommer les différences en raison de la multiplicité des situations, la rentabilité de telles enquêtes n'est pas évidente (comme celle de la microhistoire jadis), *a fortiori* pour des chercheurs professionnellement ancrés dans des milieux urbains.

à mobiliser pour cela (Barthe *et al.*, 2020). Elles mettent aussi en exergue les controverses autour des frontières des espaces ruraux (H. Brianchon), les luttes autour de ce que la notion devrait désigner et les conceptions différentes des ruralités (C. Ponzio, A. Dafflon)¹³, etc. Ces conflictualités, parfois encadrées ou arbitrées par le droit, rappellent à quel point les mondes ruraux constituent des enjeux et des ressources politiques, comme c'est le cas pour des acteurs politiques centraux (C. Belle Grenier, P. Chevalier) quand approchent les élections, ou lorsqu'il s'agit de signifier un enracinement, une « authenticité » (A. Dafflon) et, par là même, une identité ancrée dans une France (ou une Suisse) profonde qui ne saurait être que rurale.

Plutôt que d'opter pour une approche taxinomique ou définitionnelle, nous avons donc choisi de reprendre à notre compte l'expression « mondes ruraux » (désormais très usitée) qui nous semble permettre d'insister sur la diversité, mais aussi sur les transformations (sociales, politiques, démographiques) d'espaces trop longtemps associés à la stabilité, voire au conservatisme. Comme l'expliquent Julian Mischi et Nicolas Renahy, « parler de “mondes ruraux”, c'est donc tenter de rendre compte de la diversité d'espaces sociaux et spatiaux sans se risquer, en l'état des connaissances offertes par les sciences sociales, à les unifier » (*Politix*, 2008, p. 16)¹⁴. Le recours au pluriel permet de prendre de la distance avec les représentations homogénéisantes des mondes ruraux véhiculées dans nombre de commentaires politiques ou par l'approche globalisante du droit positif (voir F. Crouzatier-Durand dans cet ouvrage). L'attention aux conflictualités montre alors que les populations locales ne sauraient être réduites à des communautés faites d'interconnaissances¹⁵, de personnalisation des rapports sociaux et d'un vivre ensemble pacifié. Interroger les conflictualités dans les mondes ruraux, c'est en effet porter l'attention sur les enjeux sociopolitiques qui structurent et divisent ces sociétés, sur les groupes sociaux qui les expriment ou les mobilisent pour se définir, ainsi que sur les moments où ceux-ci se donnent à voir. Les élections, moments centraux des conflictualités rurales et révélateurs des dynamiques affectant le rural (Granger, Le Gall, Vignon, 2021), ont de ce

13. Le cas de Maurice est ici exemplaire.

14. Sur les évolutions sociales des mondes ruraux, cet ouvrage reste malheureusement très elliptique et n'échappe pas à quelques raccourcis. Faute de pouvoir citer tous les ouvrages, se reporter en particulier à Bruneau, Laferté, Mischi, Renahy (2018) et, plus globalement, aux travaux développés au sein de l'Inrae, en particulier le Cesaer.

15. Il faut au contraire « mettre au premier plan la question de l'interconnaissance », de sa réalité, de son éventuel délitement « et de ses effets potentiels sur les activités politiques et militantes » (*Politix*, 2008, p. 83).

point de vue leur place dans l'ouvrage (élections municipales avec L. Le Gall, Ch. Pina, C. Ponzio et H. Brianchon, départementales avec P. Chevalier, présidentielles avec C. Belle Grenier). Les contributions montrent aussi que les conflictualités s'expriment largement en dehors des conjonctures électorales, des espaces et moments dédiés à la politique (P. Chevalier, A. Dafflon, C. Ponzio, par exemple).

Décloisonner les mondes ruraux

Sortir les mondes ruraux d'une vision enchantée faite de consensus et de permanences suppose aussi de les considérer comme des mondes au sens qu'en donne Howard Becker pour l'art, c'est-à-dire « toutes les personnes dont l'activité est nécessaire à la production » d'une œuvre (1988, p. 99) – dans le cas de cet ouvrage, à la production des formes de la ruralité. Dit autrement, il s'agit de décroisonner les territoires ruraux pour les étudier au sein de leur environnement : faire émerger les circulations qui les traversent et les affectent, comprendre les mondes ruraux comme une coproduction émanant d'acteurs diversifiés, résidant ou non sur ces territoires, agissant ou non depuis ces territoires.

18 — Loin de l'image de contrées cloisonnées, repliées sur elles-mêmes, les territoires ruraux sont en effet inscrits dans des environnements plus larges. Intégrés dans des intercommunalités (H. Brianchon, C. Ponzio), visités ou convoités (que ce soit pour obtenir le soutien d'élus ou imposer des projets, comme le montrent P. Chevalier ou C. Belle Grenier), les espaces ruraux ne fonctionnent pas en vase clos. Ils sont intégrés dans des interactions multiniveaux, dans des luttes d'institutions qui ont une incidence sur la façon dont s'organise la vie au village et sur la manière dont se définissent l'occupation ou l'image de ces territoires. Pour autant, les petites communes ou les départements ruraux ne sont pas dominés ou vassalisés : ils constituent aussi des ressources (politiques, humaines, foncières) et des espaces où se donnent à entendre des discours dissonants, défendus parfois âprement par des habitants ou des élus au risque d'alimenter des représentations péjoratives ou surannées (de soi, des nouveaux arrivants, des « étrangers », des adversaires, des élus nationaux...). Comme le montrent les contributions d'Henri Brianchon, de Pauline Chevalier ou de Clémentine Belle Grenier, si les espaces ruraux peuvent être délaissés parfois, leurs élus savent aussi s'imposer dans des tractations et négocier leur droit à la parole ou leur soutien. Ils ne méconnaissent pas leur poids dans le personnel politique et savent s'inviter dans le jeu politique départemental, voire national, même si c'est de manière ponctuelle ou par leur refus de parrainer.

De ce point de vue, les mondes ruraux que donne à voir l'entrée par les conflictualités sont marqués par les circulations. Circulations des individus et des groupes sociaux (qu'ils soient « d'ici » ou non, qu'ils s'y installent ponctuellement ou nouvellement), circulations des représentations ou des enjeux (la paix sociale, la sécurité, le bien vivre, l'identité des lieux ou des traditions), circulations des définitions et des pratiques de la politique légitime ou nationale (L. Le Gall), circulation aussi des représentants de la politique nationale qui viennent y chercher des parrainages ou des soutiens électoraux. Nombre de ces espaces ruraux sont en effet fortement connectés à des villes voisines par la circulation de populations (et des caractéristiques – sociales, culturelles – qui leur sont associées), que celles-ci viennent s'y installer par choix ou faute de mieux (C. Ponzio, A. Dafflon). Ces migrations ne sont pas sans incidence sur la construction d'une figure du vrai ou du bon autochtone et sur la définition d'une ruralité idéale (elle-même objet de conflits définitionnels). Elles provoquent même des réactions défensives, dont l'acmé se situe souvent en période électorale ou dans les moments festifs où se teste l'attachement au territoire et où se rejoue la défense des « traditions ».

Repolitiser les conflictualités rurales

On l'aura compris, l'entrée par les conflictualités permet de rompre, comme l'ont fait bien d'autres avant nous (Bessière *et al.*, 2007 ; *Politix*, 2022), avec les représentations iréniques de mondes ruraux pacifiés échappant aux tensions urbaines ou « nationales ». Elle conduit à interroger ce qui s'y passe, en termes de transformations socio-économiques ou démographiques, mais aussi politiques. Elle suppose aussi de questionner ce qui produit de l'homogénéité ou du consensus d'un côté, du conflit et du dissensus de l'autre. Elle invite surtout à rendre visible le travail politique de production de clivages ou de construction de façades pacifiées euphémisant les conflits de ces territoires (voir Kesselman, 1972) que les bouleversements démographiques, les mutations habitantes et les évolutions sociopolitiques ont profondément métamorphosés depuis le milieu du xx^e siècle.

Les conflits traités dans cet ouvrage sont nombreux : conflits d'aménagement, conflits de définition (des populations membres de la communauté ou d'identité villageoise), conflits sur les représentations (du rural ou de la dimension politique des choix et des engagements), conflits en période électorale quand il s'agit de mener bataille et de conquérir les mairies, etc. Dans de nombreux cas, ils sont accompagnés par la volonté de les minimiser ou de les cacher, ce qui participerait à justifier leur caractère illégitime. Les

contributions montrent ainsi, non seulement les oppositions et les conflits qui traversent les mondes ruraux étudiés, mais aussi les tentatives pour les tenir à distance, voire les étouffer, en les cantonnant aux seuls moments électoraux (L. Le Gall) ou en constituant des groupements apertisans au moment des élections municipales (Ch. Pina). Les contributions nous alertent dès lors, non sur l'absence de conflictualités, mais sur le travail politique de « déconflictualisation » opéré – parfois avec succès, parfois en pure perte – par les élus ou les représentants des communautés locales¹⁶. Cette opération de mise sous le boisseau des conflits (qui sont pourtant essentiels pour rendre compte des transformations sociales et politiques affectant les espaces ruraux) révèle les entreprises de mise à distance de la politique partisane (C. Belle Grenier, Ch. Pina). Pour autant, ces tentatives pour dissimuler la politique ou les conflits constituent bien un travail de politisation. En disant ce qui a droit de cité, en définissant ce qui est légitime et ce qui ne l'est pas dans l'espace de la commune ou du département, il s'agit bien de définir une altérité. Tenir à distance les conflits, c'est établir une frontière entre le dedans (qui se veut unifié et préservé) et le dehors (qui produit des turbulences), c'est aussi solidifier des groupes antagoniques et réinviter, par d'autres voies, la politique dans l'espace communal.

20

Cette démarche révèle aussi une tentative pour maintenir un unanimité de façade qui serait révélateur d'une forte identité locale (C. Ponzio, A. Dafflon), parfois fantasmée, mais toujours justifiée par le temps long et l'occupation du territoire. Elle est aussi le signe que les représentants des « mondes ruraux » (élus, engagés dans des organisations locales se revendiquant porte-parole d'une ruralité préservée et vivante) n'entendent pas laisser aux « autres » (les élus des métropoles ou les présidents de départements, les nouvelles populations qui viennent résider loin des villes) le droit de parler, d'aménager (H. Brianchon), de définir l'occupation de l'espace ou de transformer les normes de sociabilité. De ce point de vue, l'on saisit alors comment les acteurs qui se revendiquent de la ruralité (parce qu'ils y habitent depuis longtemps, parce qu'ils y détiennent un mandat, parce qu'ils y ont des racines) participent de fait à consolider les frontières des mondes ruraux, en définissant un rural attesté. Les conflits sont ainsi présentés comme plus exogènes qu'endogènes, importés par des populations récemment installées, des normes nouvelles (comme les normes républicaines et le suffrage universel : L. Le Gall), des élus qui ont perdu le lien avec les campagnes.

16. Cela rappelle, dans la France rurale d'Ancien Régime, le choix de modalités alternatives de règlement des conflits, transactions permettant de rétablir la paix sociale sans avoir à recourir à la justice ou au droit (Bonzon, 2022).

Dès lors, en étudiant les conflits, il n'est pas sûr que cet ouvrage ne participe pas, bien malgré lui, à réhabiliter une opposition rural/urbain que nous espérons initialement neutraliser. À la différence près que cette opposition, plus qu'elle n'est objectivable par des normes sociales, des valeurs, des « cultures » distinctes, est le fruit d'un travail d'imputation des divisions à des forces ou des acteurs extérieurs au territoire. Les « allochtones » ou les ruraux « non authentiques » (qu'ils se nomment républicains, grands élus, étrangers, nouveaux habitants, néoruraux, résidents de passage ou simples opposants dans les compétitions municipales), par leur installation et l'importation de valeurs qui leur sont attribuées, sont accusés de bousculer et/ou d'altérer cet ordonnancement séculaire, plus fantasmé que réel. De ce point de vue, et paradoxalement, ces « urbains » sont pleinement acteurs des mondes ruraux (au sens de Becker).

En fin de compte, si les mondes ruraux devaient être définis, ce serait aussi (mais pas seulement) par les imaginaires qu'ils charrient, par les images et les investissements affectifs et symboliques qu'ils produisent, au risque parfois d'alimenter une image idyllique de ce qui s'y vit et de ceux et celles qui les habitent. Bien que non abordée de front, la question des représentations et des imaginaires est présente en filigrane tout au long de l'ouvrage : représentations d'un vivre ensemble, représentations des populations d'ici et des populations d'ailleurs, représentations d'une ruralité idéalisée, représentations de ce qu'est la « politique au village » (apartisanne, non professionnalisée). Ces représentations prospèrent sur des croyances (dans des règles communes, dans l'existence d'une ruralité à défendre, dans la possibilité de faire la politique « autrement »), dont Laurent Le Gall rappelle qu'il s'agit d'impensés à étudier. L'approche juridique, en s'attachant à construire un droit rural, n'échappe pas à ce biais de représentations et de croyances (F. Crouzatier-Durand).

Cet ouvrage laisse cependant, et malheureusement, dans l'ombre de nombreux aspects des conflictualités politiques rurales. Nous aurions aimé que deux dimensions au moins fussent davantage développées : la dimension socio-historique d'une part, la dimension comparative d'autre part. La première, abordée dans un unique texte, aurait notamment permis de questionner plus avant ce que les formes et modalités des conflits doivent aux évolutions des mondes ruraux. Elle aurait aussi été l'occasion de tracer l'origine de certains imaginaires, leurs éventuels fondements, ou de questionner les éléments de permanence et les mutations traversant les milieux ruraux. Une dimension plus dynamique et mouvante aux analyses proposées ici aurait été sans doute salutaire. La comparaison aurait permis de prendre la mesure des particularités des milieux ruraux français et suisse, de cerner ce que les

conflits qui les concernent doivent aux caractéristiques locales et nationales, et surtout de complexifier considérablement le tableau esquissé. Les réponses à l'appel à communication ne l'ont toutefois pas permis.

Structure de l'ouvrage

L'ouvrage adopte une structure en trois parties, que précède une ouverture juridique où Florence Crouzatier-Durand interroge l'existence d'un droit public qui serait spécifique au monde rural, et montre incidemment combien le droit véhicule de présupposés normatifs sur une ruralité homogénéisée.

La première partie, intitulée « **Les échelles de politisation du rural** », propose de replacer les « mondes ruraux » dans les relations établies avec des échelons supérieurs ou des territoires qui les contiennent et les contraignent, mais aussi les résistances (plus ou moins élaborées) à ces relations inégales. En travaillant sur le parrainage de maires ruraux en faveur des candidats à l'élection présidentielle, Clémentine Belle Grenier démontre le caractère paradoxal de cet acte politique, opéré par les maires au nom d'une fonction présentée comme apolitique. En s'intéressant au président d'un conseil départemental, à son entourage et à leurs représentations des territoires ruraux du département, Pauline Chevalier étudie comment le pouvoir central urbain politise les territoires ruraux. Elle montre que plusieurs visions des mondes ruraux s'opposent de façon sourde : leur fonctionnalité électorale d'une part, leur potentiel en termes d'attractivité touristique ou résidentielle d'autre part. Enfin, Henri Brianchon analyse sur plus de 40 ans les mutations des politiques du logement et d'artificialisation des sols dans une commune de la métropole lilloise. Il montre les oppositions et alliances qui structurent ces politiques entre institutions publiques (commune et intercommunalité), tout en restituant le rôle majeur joué par les acteurs privés que sont les promoteurs immobiliers.

La deuxième partie, « **Identités sociales et conflictualités politiques** », met en exergue la manière dont deux communes (l'une suisse, l'autre française) sont le théâtre de conflits latents entre groupes sociaux, en particulier sur la manière d'occuper l'espace et de se fondre dans les « traditions » ou les modes de vie censés être ceux de la communauté locale. En prenant comme terrain d'observation une société de jeunesse campagnarde suisse, Alexandre Dafflon analyse le clivage ville campagne qui s'exprime entre les populations autochtones et les populations davantage pourvues en capitaux culturels installées plus récemment. Cette opposition est traversée par des rapports de classes et participe de la construction d'une appartenance sociale spécifique

en milieu rural. Cloé Ponzio montre, quant à elle, comment l'émergence et la politisation d'un collectif de lutte contre l'insécurité dans une petite commune entre 2019 et 2020 puisent dans des représentations d'un rural idéalisé pour tenter d'imposer la thématique de l'insécurité dans la campagne municipale de 2020, par la mise en accusation de nouvelles populations issues de l'immigration venues habiter le village. Ces deux contributions soulignent combien l'appartenance revendiquée à une entité villageoise, généralement étayée par l'ancienneté résidentielle, est mobilisée pour classer les individus et se repérer dans l'espace local des positions sociales.

La troisième partie, « **Les élections, moments de politisation des conflictualités** », s'attache plus spécifiquement aux oppositions qui s'expriment dans les moments électoraux. Christine Pina, par son étude des élections municipales de 2020 dans des communes rurales des Alpes-Maritimes, met en lumière le double processus de politisation et de dépolitisation des campagnes électorales. Par les stratégies de groupements de candidatures et de mise à distance des étiquettes partisans, les candidats tentent de limiter les occasions d'expression des conflictualités, au nom d'une unité villageoise considérée comme essentielle pour assurer la survie de valeurs et de modes de vie présentés comme propres aux mondes ruraux. Enfin, Laurent Le Gall revisite le travail doctoral qu'il avait mené sur la commune bretonne de Motreff dans ses transformations politiques entre 1831 et 1848. Il y interrogeait les relations dialogiques entre le principe du suffrage-pacification et son réquisit, une démocratie foncièrement agonistique. Par cette lecture critique, il souligne un angle mort de son analyse d'alors : un questionnement sur ce qui animait le conflit et qui en faisait bien plus qu'un enjeu de pouvoir, la croyance en la politique.

Alain Faure propose, dans sa conclusion, d'autres pistes de convergence entre les textes et invite à réinvestir l'étude des mondes ruraux, pour eux-mêmes et dans toute leur diversité sensible.

Table des matières

Liste des auteurs et autrices	5
-------------------------------------	---

Introduction

Maurice is not dead!

Une introduction à l'étude des conflictualités rurales	7
---	---

NICOLAS BUÉ, MARC ORTOLANI, CHRISTINE PINA

Désenclaver et « normaliser » l'étude des ruralités ?	10
---	----

Déshomogénéiser les ruralités	12
-------------------------------------	----

Décloisonner les mondes ruraux	18
--------------------------------------	----

Repolitiser les conflictualités rurales	19
---	----

Structure de l'ouvrage	22
------------------------------	----

Ouverture

La ruralité saisie par le droit public.

Une reconnaissance juridique de la ruralité, entre vicissitudes et conflictualités	25
---	----

FLORENCE CROUZATIER-DURAND

La ruralité saisie par le droit public, conflictualités des politiques publiques locales	27
--	----

Les vicissitudes de l'action publique en direction des communes rurales	28
---	----

L'action timide du législateur pour la défense du patrimoine rural	30
--	----

La ruralité protégée par le droit public : conflictualités sur la place des territoires ruraux	34
--	----

Des outils techniques mis en place par les politiques d'aménagement du territoire	34
--	----

Des outils intellectuels, expérimentation locale et différenciation territoriale	37
--	----

Première partie
Les échelles de politisation du rural

Faire de la politique sans en avoir l'air ?
Le cas du parrainage des maires ruraux aux élections présidentielles 45
 CLÉMENTINE BELLE GRENIER

Neutraliser son parrainage : signer pour favoriser « la démocratie » 49
 Parrainer « pour » sa commune. Mise en conformité et conflictualité autour du parrainage 55
 Conclusion 60

Accords et désaccords autour des représentations de la ruralité dans un département.
Les conditions d'une conflictualité (in)dicible 61
 PAULINE CHEVALIER

La politique d'aménagement du territoire : derrière les oppositions exacerbées, des similarités 64
 L'opposition comme (ré)affirmation des identités partisanes 65
 Des objectifs politiques et des pratiques clientélistes qui se rejoignent 69

La politique d'attractivité du territoire :
 derrière le consensus, une confrontation entre les usages du territoire 72
 Le territoire comme objet à valoriser : un objectif partagé 72
 Le territoire comme cadre de vie ou espace récréatif :
 une opposition indincible 75
 Conclusion 77

L'urbanisation défendue.
Émergence et neutralisation des conflits dans l'urbanisation d'une commune périurbaine (1966-2023) 79
 HENRI BRIANCHON

Neutralisation et contournement des conflits :
 les premiers POS de la CUDL et leurs traductions concrètes (1966-1982) 84
 L'irrépressible primat des demandes municipales 84
 L'urbanisation malgré les restrictions 89

La mainmise contrariée de la municipalité sainghinoise (1982-2023) 92
 L'élaboration conflictuelle et retardée du nouveau schéma directeur 92
 Labilité des compromis fonciers et tensions montantes
 avec l'intercommunalité 96
 Conclusion 100

Deuxième partie

Identités sociales et conflictualités politiques

« Ici, il n'existe pas d'espace V.I.P. ».	
Opposition aux espaces « urbains » et honorabilité populaire au sein d'une société de jeunesse campagnarde en Suisse	105
ALEXANDRE DAFFLON	
Transformations sociales au sein du village et exacerbation des tensions entre groupes.....	109
Une « démonétisation » du capital d'autochtonie?	112
Désintérêt pour les sociabilités villageoises et expression de conflits d'appartenance sociale	114
La fête et « l'esprit villageois » comme réaffirmation des oppositions à d'autres groupes sociaux	117
L'indifférenciation sociale des villages contre la supériorité culturelle des villes...	120
La solidarité des campagnes contre l'individualisme des villes	123
Conclusion	126
 L'instrumentalisation de la délinquance par un collectif d'habitants dans une commune rurale.	
Protéger les natifs des « nouveaux habitants »	129
CLOÉ PONZO	
Des changements démographiques aux origines d'un sentiment d'insécurité : retour sur la genèse du collectif « Contre la délinquance à Tanges »	133
Les transformations démographiques de la commune à l'origine de la montée d'un sentiment d'insécurité	133
La campagne des municipales de 2020 : un moment opportun pour structurer un collectif	135
L'instrumentalisation du collectif « Contre la délinquance » pour des intérêts divergents.....	138
Des raisons contrastées de l'engagement des membres dans le collectif.....	138
D'une mobilisation inédite à une campagne municipale ordinaire : les effets limités des revendications du collectif	141
Conclusion	144

Troisième partie

Les élections, moments de politisation des conflictualités

De l'art de cadenasser les conflictualités électorales pour emporter les élections municipales dans les très petites communes 147

CHRISTINE PINA

Concourir seul... en groupe : une politisation sous contraintes 151

 Scrutin plurinominal et candidatures groupées :
 s'affronter un peu, beaucoup, pas du tout 153

 Les élections municipales dans les très petites communes
 ou l'épopée de la constitution de groupes 155

Se grouper sans politique ou l'art de dépolitiser pour gouverner 160

 Tenir la politique à distance pour mieux grouper 160

 Mener bataille, aussi, pour assurer une majorité large
 dans les conseils municipaux 162

Conclusion 165

Les à-côtés de la croyance ?

Revisiter les luttes électorales dans les campagnes des années 1830-1850 169

LAURENT LE GALL

Revenir sur ses pas 173

Impensé de la croyance 179

Conclusion 187

Conclusion

Du rural suranné aux mondes ruraux dépliés, fantasmés et sensibles 189

ALAIN FAURE

Bibliographie générale 193